

Création d'une affiche synthétique pour une meilleure utilisation de l'armoire de médicaments

Sandrine Lambert, Nathalie Vanduick (préparatrices en pharmacie hospitalière), Joël Courbard (cadre de santé), Dr.Sylvain Leroy (pharmacien assistant), Dr.Emmanuelle Advenier-Iakovlev (pharmacien hospitalier – chef de service) - Pharmacie. **GHU PARIS psychiatrie et neurosciences, site Sainte-Anne et Perray-Vaucluse, 1 rue Cabanis, 75014 Paris.**
40^{ème} journées nationales de formation des préparateurs en pharmacie hospitalière – Paris– 28 au 30 mars 2019

INTRODUCTION

Les professionnels de la Pharmacie à usage intérieur (PUI) restent des acteurs importants dans la boucle de sécurisation du circuit du médicament. Face aux évolutions réglementaires, de nombreux documents qualité recensent des règles et des organisations en lien avec le médicament. Les équipes soignantes ont du mal à se les approprier pour les respecter. Lors des visites des services de soins, nos préparateurs en pharmacie hospitalière (PPH) vérifient les stocks et accompagnent les équipes soignantes. Ils constatent que les procédures qualité mal connues des infirmières (IDE).

OBJECTIF

Proposer un support synthétique regroupant les informations essentielles destinées à aider les soignants à respecter les pratiques associées à la sécurisation du circuit du médicament.

METHODOLOGIE

Par l'analyse des bilans des contrôles d'armoires de médicaments dans les services de soins et les retours d'expériences des professionnels, identifier les points nécessitant des actions correctives – Proposer un accompagnement pertinent – Evaluer à posteriori les actions engagées et leurs impacts.

RESULTATS ET DISCUSSION



55 armoires de médicaments sont contrôlées chaque année par les PPH - depuis 5 ans, des indicateurs qualité sont présentés aux équipes soignantes et permettent de repérer les points sensibles:

- ✿ Conformité de l'étiquetage des contenants.
- ✿ Date d'ouverture des flacons multidoses.
- ✿ Identification des médicaments.
- ✿ Mélange des spécialités.
- ✿ Mélanges des dosages.
- ✿ Présence de médicaments périmés.
- ✿ Rangement des dispositifs d'administration
- ✿ Valeur du surstock.
- ✿ Respect des zones de rangement.

Mauvaise connaissance des procédures et modes opératoires impactant les organisations

J'organise et je gère / J'utilise / J'approvisionne

Création d'une affiche apposée sur chaque armoire de médicaments rappelant l'ensemble des règles de gestion en lien avec les documents qualité

L'armoire de médicaments de l'unité
CHSA PEC MED PRO 20

Je l'organise et je la gère

- J'affiche la liste des médicaments « en dotation » (= en stock dans l'unité) à proximité de l'armoire.
- Je range dans 3 zones distinctes:**
Zone 1 : les médicaments en dotation
Zone 2 : les médicaments hors dotation ou hors livret (prescrits pour un patient identifié).
Zone 3 : les « traitements personnalisés » (apportés par le patient, pouvant être utilisés si prescrits par un médecin du CHSA en attendant d'être fournis par la pharmacie du CHSA).
- Un emplacement par médicament et dosage.
Chaque emplacement est étiqueté (étiquettes pour la dotation fournis par la pharmacie).
- Je range selon l'ordre de la dotation. Si changement de référence, le cadre de l'unité est responsable de la modification du rangement des médicaments et du bon étiquetage.
- Je révisé la dotation régulièrement en concertation avec les médecins, les soignants, le cadre et la pharmacie.
Validation par le médecin et pharmacien référents.

Je l'utilise

Quand je prends un médicament :

- Je vérifie: nom – dosage – péremption-lot-voie.
- Je préserve sur les plaquettes et blisters l'ensemble des informations à vérifier.
- J'indique la « date d'ouverture » sur les médicaments « multidoses » (flacon de gouttes buvables, collyre, tube de crème, solution ATS...)
- J'appose une étiquette d'identification d'un patient sur le médicament multidose qui lui est réservé (spray buccal, stylo à insuline...)
- Je range le dispositif d'administration dans la boîte associée au flacon de solution buvable.
- Je respecte la durée et les modalités de conservation du médicament (liste dans intranet)
- Je jette les médicaments non identifiables
- Je contrôle l'armoire : au moins une fois par trimestre et selon l'organisation définie par le cadre CHSA PEC MED FOR 43
- Je jette dans les DASRI : périmés - médicaments et blisters sans date de péremption, ni n° de lot, ni identification, ou flacon sans date d'ouverture, ou traitements personnalisés non remis à un patient sorti.

Je l'approvisionne

Approvisionnement

- 1- Je commande les médicaments en dotation.
✓ Soit sur GEF, via le catalogue personnalisé (cf OPC-PHARM-MO47)
✓ Soit sur Généo, via l'armoire de service.
✓ Soit en adressant les bacs vides (plein/vide)
- 2 – Je commande les médicaments HORS DOTATION (mais référencés au CHSA) pour un patient identifié.
- 3 – Je commande les médicaments HORS LIVRET (non référencés au CHSA) :
Demande et prescription argumentées pour un patient identifié.
- 4 - J'évalue les quantités nécessaires pour une semaine max (= dotation ou 7 jours de traitement)

En cas de retrait de lot, le cadre de santé retire immédiatement du stock les médicaments concernés et les retourne à la pharmacie (cf VST PV PRO 02).

PHARMACIE SAINTE - ANNE / GHU PSYCHIATRIE & NEUROSCIENCES - Août 2018

CONCLUSION

Nos échanges entre professionnels aidés d'indicateurs ont permis d'identifier des insuffisances. La création d'une affiche devrait permettre d'améliorer la gestion des armoires de médicaments par une meilleure maîtrise des procédures qu'il restera à évaluer.